



Communiqué de presse

Val-de-Marne : la Banque des Territoires accompagne la ville d'Orly dans ses projets de renouvellement urbain

Paris, 15 décembre 2021

La Banque des Territoires accompagne la ville d'Orly dans son ambitieux projet de renouvellement urbain du quartier Est de la ville par un prêt PRU de 13,5M€ et un Edu prêt de 6,5 M€, pour la construction du groupe scolaire Calmette, d'un institut médicoéducatif ainsi que du centre social de quartier.

La Banque des Territoires accorde à la ville d'Orly un Edu-Prêt de 6,5M€ sur une durée de 40 ans et un prêt PRU AM de 13,5M€ sur une durée de 30 ans, finançant ainsi 100% du besoin d'emprunt pour ces équipements publics nécessaires à l'accueil et à l'inclusion de nouveaux habitants sur le quartier Est de la ville.

Le nouveau groupe scolaire Calmette accueillera, à la rentrée 2024, 440 élèves répartis dans 10 classes élémentaires, 6 de maternelle et 2 classes « pivot » (maternelle ou élémentaire selon les besoins) ainsi que 2 classes inclusives de l'institut médicoéducatif.

L'institut médicoéducatif accueillera quant à lui un service d'éducation spéciale et de soin à domicile (SESSAD), qui permettra une prise en charge plus adaptée et une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap notamment avec des déficiences intellectuelles, troubles envahissants du développement ou encore troubles du spectre de l'autisme et déficiences associées.

Enfin, le centre social est un projet de territoire structurant qui permettra de doter le quartier d'un équipement fonctionnel et attractif, répondant aux besoins de différents profils d'usagers (familles, jeunesse, séniors, associations).

D'un coût total de 33,5M€, le groupe scolaire, l'institut médicoéducatif et le centre social bénéficient également du soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et du Conseil Départemental du Val-de-Marne. La ville d'Orly apporte le complément.

Pour Christine Janodet, Maire d'Orly : « En 2005, Gaston Viens, alors maire d'Orly, signait avec Jean-Louis Borloo la première convention ANRU. 10 ans plus tard, j'engageais la ville dans un second programme de renouvellement urbain qui comporte un grand nombre d'équipements publics répondant aux nouveaux besoins des Orlysiens. Chantier phare, la construction d'un nouveau groupe scolaire inclusif et d'un centre social a débuté. Ces grands projets ne peuvent voir le jour que grâce au soutien de partenaires convaincus de leur intérêt pour les populations, et tout particulièrement de la Banque des Territoires ».

Pour Richard Curnier, directeur régional Île-de-France de la Banque des Territoires : « Ces deux prêts sont le résultat d'un partenariat de long terme avec la Ville d'Orly que la Banque des Territoires accompagne notamment dans le cadre du développement de ses quartiers NPNRU. Financer la construction de ces équipements stratégiques est au cœur de l'action de la Banque des Territoires, au bénéfice de l'attractivité des collectivités et de l'inclusion de leur population. ».

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur

mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | > @BanqueDesTerr

Contacts presse:

Ville d'Orly - Communication éditoriale et relations presses Aurélien Bernicchia - 01 48 90 21 12 - 06 64 36 64 25 - 06 26 26 10 26